

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN résidentiel, industriel et tertiaire/ MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES (7P)



L'installateur (installatrice) électricien est un électricien spécialisé dans l'installation, le raccordement, la réparation et l'entretien d'équipements électrotechniques.

De par sa triple formation, il sera polyvalente et aura des domaines d'intervention variés.

Il peut donc avoir à travailler dès la conception et la construction du bâtiment ou d'une installation, mais aussi dans l'entretien sur le long terme d'équipements existants.



Activités

- Lire le plan d'architecte et les schémas électriques
- Démonteur l'installation électrique existante
- Réaliser saignées et percements
- Placer goulottes, boîtiers et canalisations électriques
- Placer et raccorder l'installation électrique
- Vérifier l'installation et diagnostiquer les pannes
- Effectuer des opérations de maintenance
- Respecter le règlement général des installations électriques (R.G.I.E)

Aptitudes

- Ingéniosité
- Soin
- Habileté
- Sens de la communication



Qualification
professionnelle